



A l'état frais, la pomme de terre peut être distribuée telle quelle, entière, non lavée et crue.

Pommes de terre L'arrêt de la restauration dû au confinement entraîne un engorgement du marché des pommes de terre. Les producteurs sarthois ne sont pas impactés grâce à la segmentation du marché. Par contre, les éleveurs sarthois peuvent quand même bénéficier de cette matière première riche en énergie.

La ration des vaches : avec ou sans patates ?

« **Dans la ration** des vaches laitières, les pommes de terre sont un produit intéressant pour leur valeur énergétique : elles valent 1,2 UFL/kg MS », expose Germain Néré, expert nutrition à Seenovia. A l'instar des betteraves, les pommes de terre sont peu encombrantes et une sorte d'intermédiaire entre un fourrage et un concentré. Philippe Cosson est un des 3 associés du Gaec Cosson à Saint-Aubin-de-Locquenay. Il a utilisé pendant 1 an des pommes de terre pour ses 120 vaches laitières : « on les mettait dans la ration¹ de base avec la mélangeuse. C'est extrêmement appétent, lactogène et les vaches étaient en bon état. Depuis, on les a remplacées par du maïs grain mais peut-être qu'on en utilisera de nouveau... si on manque de fourrage ou si on a besoin de rajouter de l'énergie pour équilibrer la ration et que le prix est intéressant. C'est une histoire d'opportunité ».

Intéressantes à moins de 35-40 euros/t

Côté économique justement, Germain Néré spécifie : « le prix d'intérêt dépend forcément du prix des autres matières premières mais on s'y intéresse quand elles sont en-dessous de 35-40 €/tonne brute.

Par exemple, si on obtient la pomme de terre à 25 € la tonne brute, cela fait revenir l'UFL à 0,10 € ». L'entreprise Margaron confirme avoir de la « disponibilité immédiate » en pommes de terre. « Les tarifs sont plus intéressants pour les pommes de terre non lavées car ce sont elles qui sont issues de l'excédent du marché industriel. Elles proviennent du Nord Pas de Calais donc avec le coût du transport, elles sont aux alentours de 30 €/T. On en aura jusqu'en juin inclus », détaille Bernard Margaron.

Pratique mais conservation limitée

Les pommes de terre sont plus pratiques à utiliser que ce que l'on imagine : « on les donne entières. Je ne dis pas qu'il n'y a jamais d'étouffement, mais cela reste heureusement très rare », rassure l'expert de Seenovia. La différence de risque d'empommage provient de la posture de la vache : la gueule en bas pour manger les pommes de terre à l'auge, la gueule en l'air pour attraper les fruits dans les arbres. Il n'y a pas non plus à s'inquiéter de recevoir des pommes de terre non lavées : « le risque de butyriques n'existe que s'il y a fermentation. Les pommes de terre, comme les betteraves,



Le Gaec Cosson, à Saint-Aubin-de-Locquenay, a utilisé pendant 1 an des pommes de terre dans l'alimentation de ses 120 vaches laitières.

sont données fraîches. Il faut juste bien nettoyer l'auge de la terre qui se dépose pour que cela ne devienne pas un nid à bactéries. Les pommes de terre sont riches en potassium donc laxatives ». La conservation est par contre limitée dans le temps : « on les stocke dehors donc elles sont soumises à la pluie, la chaleur, le soleil... on les conserve 1 mois maximum. Inutile donc de profiter des prix pour se faire livrer pour 3 mois d'un coup ! ». Un conseil que confirme Philippe Cosson : « on se faisait livrer d'un camion de 30 tonnes par mois ». Dernière recom-

mandation, Germain Néré attire l'attention sur la proportion d'amidon dans la ration, qui ne doit pas dépasser 25 % sur la MS : « les pommes de terre en contiennent 64 %. Généralement, on distribue à hauteur de 10 kg bruts par vache, ce qui permet d'avoir un peu d'engorgement quand même ».

Demande de prise en charge du transport

Les producteurs de pommes de terre du département ne sont pas concernés par les excédents liés au confinement². En effet, les producteurs sar-

thois sont tournés vers le marché "frais" de la consommation humaine qui est très porteur. Ce sont les producteurs du Nord, dont les pommes de terre sont habituellement transformées par l'industrie agroalimentaire, qui sont confrontés à la fermeture de leurs débouchés en restauration dû au confinement. L'UNPT (Union nationale des producteurs de pommes de terre) estime qu'il y a un excédent de 100 000 tonnes. Le coût du transport pouvant entraver la valorisation des pommes de terre dans l'alimentation animale, l'UNPT demande à l'Etat de prendre en charge le coût du transport.

BÉNÉDICTE REBENDENNE

¹ Sa ration était composée de ¾ d'ensilage de maïs pour ¼ d'ensilage d'herbe, 1 kg de paille, du tourteau de colza et quelques kg de pommes de terre.

² Cela ne signifie pas qu'aucune pomme de terre sarthoise n'est orientée vers l'alimentation animale. Les pommes de terre pour le marché du frais sont triées et les "écarts de triage" revendus à des éleveurs. L'opération ne s'effectue pas en direct : par exemple, la société de conditionnement Loridan, basée à Ecommoy, passe par des commerces de coproduits.

Enquête FNPL - filière pomme de terre

En partenariat avec la FNPLait, la filière pomme de terre réalise une enquête en ligne afin d'identifier les besoins des éleveurs en pommes de terre à destination de l'alimentation animale. L'enquête est consultable sur notre site www.agri72.fr en rubrique actualités.



FMSE section pomme de terre

« Les pommes de terre ont un important cortège de ravageurs et maladies, dont plusieurs sont réglementés avec destruction de la production » explique Martin Mascré, de l'UNPT. « Bien que les problèmes soient rares, je ne peux que recommander d'adhérer au FMSE section pomme de terre (Fond national agricole de mutualisation sanitaire et environnemental). L'an dernier, un Sarthois a été concerné. Si le SRAL (Service régional de l'alimentation) détecte un problème, non seulement la production est détruite, mais le coût de la destruction selon des procédés industriels techniques est à charge de l'exploitant. Cela peut monter à 90 000 euros pour une dizaine d'hectares ! En plus, certaines maladies entraînent l'obligation de faire une jachère nue avec interdiction de cultiver et obligation de désherber pendant 2 ans ! Tout cela est pris en charge par le FMSE section pomme de terre si l'on y adhère. Le FMSE transversal ne fonctionne pas ».

Les informations pour l'adhésion au FMSE section spécialisée pomme de terre sont disponibles sur <http://www.fmse.fr/sections/les-sections-specialisees/PDT/> ou accessible depuis la page d'accueil du site de l'UNPT : <http://www.producteursdepommesdeterre.org/>